

JANVIER 2020 FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél. : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr
Internet : www.mairie-condesurvesgre.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous

HORAIRES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h/17h30. Horaire des levées du courrier : 15h30
Mercredi et samedi : 9h/12h. Horaires des levées du courrier : 11h30 le mercredi et 10h30 le samedi.
Ces horaires peuvent être modifiés exceptionnellement pendant les vacances scolaires



VOEUX DU MAIRE

Chères Condéennes, chers Condéens, BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020 !

Puisse cette nouvelle année apporter à chacun, Bonheur, Santé, Réussite et aussi beaucoup d'Amour, dans un climat plus apaisé ...

Madame le Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal seront heureux de vous accueillir pour la cérémonie des vœux le **samedi 18 Janvier 2020 à 11 heures** dans la salle de cantine de l'école de Condé, place des générations / allée des prunelles.

ACTUELLEMENT

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les inscriptions sur les listes électorales se feront en mairie jusqu'au **7 février 2020**, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes de 16 ans (maxi 16 ans + 3 mois) doivent se présenter en mairie avec une pièce d'identité pour être recensés. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens scolaires et au permis de conduire.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

FORUM OPERATEUR FIBRE OPTIQUE

YVELINES FIBRE ORGANISE UN FORUM DES OPÉRATEURS FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS



Yvelines Fibre fête son 20 000ème foyer raccordable et la présence de 9 Fournisseurs d'Accès Internet sur le réseau. La fibre optique dans les zones rurales des Yvelines sera bientôt déployée sur plus de 150 communes dont le réseau est opéré par Yvelines Fibre filiale du groupe TDF. Après les travaux de déploiement, dans plusieurs villes les plus rurales du département, cette étape concrétise le projet de réduction de la fracture numérique dans les Yvelines.

Dans le cadre de ce mois de la fibre, plusieurs événements répartis sur le territoire d'Yvelines Fibre sont organisés pour informer la population.

Un Forum des opérateurs Fibre est organisé sur la commune voisine de Gambais.

Seront conviés les opérateurs ayant un accord commercial sur le réseau Fibre déployé par **Yvelines Fibre**.

Vous pourrez également venir à la rencontre d'Yvelines Fibre pour plus d'informations sur le raccordement de votre foyer.

FORUM OPERATEURS FIBRE

MERCREDI 15 JANVIER 2020
de 16h00 à 19h00

Foyer Rural - 59 Rue du Château Trompette, 78950 Gambais

INSTALLER LA FIBRE OPTIQUE PERMET DE JOUIR DE NOMBREUX AVANTAGES :

- La fibre est plus stable que l'ADSL car insensible aux perturbations électromagnétiques;
- La qualité de la connexion et le débit ne sont pas conditionnés par la distance avec le nœud de raccordement optique;
- La fibre optique transporte des données sur de très longues distances sans atténuation du signal; Tous les membres du foyer peuvent profiter pleinement des performances de la fibre optique, quelle que soit leur activité (TV, Internet, téléphone);
- Les utilisateurs peuvent profiter de la télévision jusqu'en haute définition (sous réserve de matériel compatible);
- La fibre optique offre un meilleur débit. Le transfert des données est 60 fois plus rapide qu'avec l'ADSL;
- Des tarifs abordables. Un abonnement fibre optique n'est pas nécessairement plus onéreux qu'une offre ADSL et procure une qualité nettement supérieure;
- La fibre rend le débit symétrique possible (flux ascendants et descendants transmettant les données à la même vitesse).



RECENSEMENT

de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE. SIMPLE ET UTILE A TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

NOS AGENTS RECENSEURS 2020

Pour faciliter le travail des Agents recenseurs, merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

Ce simple renseignement souvent manquant les aidera dans leur tâche.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Madame Régine GAUBET a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Conde & Vesque, le 10/01/2019

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale

Le Maire
Josette JEAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Madame Odelyse HANQUER a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Conde & Vesque, le 10/01/2019

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale

Le Maire
Josette JEAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Madame Odriel PERINUFF a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Conde & Vesque, le 10/01/2019

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale

Le Maire
Josette JEAN

2020

LES COMPAGNONS

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France organisent les 17, 18, 19 janvier 2020 et les 13 et 14 mars 2020 leurs journées portes ouvertes.

Deux lieux pour les rencontrer :

22 rue des grilles à Pantin 93500 et 1 place St Gervais Paris 75004

Téléphone : 01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Le livret d'informations délivré par la Communauté de Communes du Pays Houdanais vous est distribué chaque année dans vos boîtes aux lettres.

Ce livret est un outil pratique qui permet de connaître les compétences exercées par la CCPH, qui fait quoi et bien d'autres informations utiles aux administrés, et où y figurent les coordonnées des interlocuteurs, des administrations, syndicats, associations...

IUT D'ORSAY

L'université Paris-Sud devient l'université Paris-Saclay en 2020.

Journées portes ouvertes le samedi 1er février 2020 de 10 h à 17 h et le mercredi 26 février 2020 de 14 h à 18 h.

www.iut-orsay.u-psud.fr



JOURNÉES PORTES OUVERTES

17, 18 et 19 janvier 2020
13 et 14 mars 2020



« Ma formation me permet de voyager dans le monde entier. »

Alexandre, 26 ans
Compagnon couvreur



UNIVERSITÉ PARIS SUD

Comprendre le monde, construire l'avenir



université PARIS-SACLAY



Vivre en Pays Houdanais



Bulletin municipal de Condé sur Vesgre, première édition - Janvier 2020. Direction de publication : Josette JEAN, maire de Condé sur Vesgre. Conception, illustrations et mise en page : Sylvain Pilpay pour zsw.fr. Rédaction : Josette Jean, Christiane Guignon, Florence Lion, Nadia Plisson. Illustrations ©zsw.fr, ©Florence Lion, ©Pixabay.